

Devenez « Consultant LUCIE »



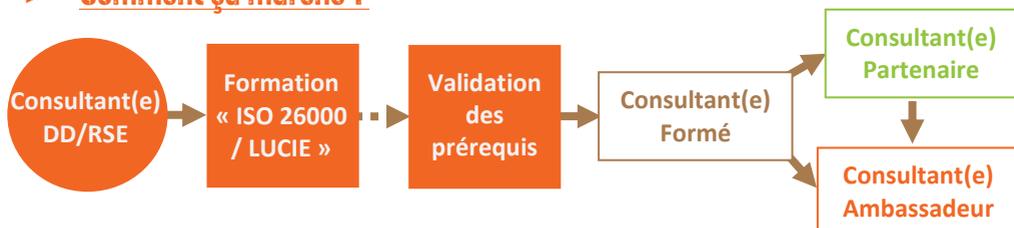
La **Labellisation LUCIE** permet aux organisations de structurer, développer et valoriser leur engagement RSE. Référence en matière de responsabilité sociétale, ce label est délivré en partenariat avec AFNOR Certification et VIGEO Eiris.

Les organisations candidates doivent engager une démarche concrète et profonde de Responsabilité Sociétale pour laquelle ils peuvent être aidés par des consultants formés au référentiel LUCIE et partenaires du label.

Etes-vous consultant RSE ou DD ?

Le Label LUCIE vous donne l'opportunité d'élargir votre offre d'accompagnement en suivant une formation. A la suite de la formation, **un partenariat « Gagnant-Gagnant »** peut être envisagé grâce au statut de consultant LUCIE.

> Comment ça marche ?



Le passage au statut de Consultant Partenaire est attribué au début de chaque année calendaire aux consultants formés qui se sont impliqués dans le développement de la Communauté, du label et de la marque LUCIE. Le passage au statut de Consultant Ambassadeur s'acquiert suite à l'accompagnement réussi de 2 clients dans la démarche de labellisation LUCIE.

> Les différents statuts

Niveau Acquis	Accès aux outils LUCIE	Accompagnement possible à la démarche LUCIE	Avantages Consultants formés*	Avantages Consultants Partenaires*	Avantages Consultants Ambassadeurs*
Consultant RSE/DD ayant suivi la formation	X	X			
Consultant LUCIE Formé	X	X	X		
Consultant Partenaire	X	X	X	X	
Consultant ambassadeur	X	X	X	X	X

*Pour découvrir les avantages de chacun des statuts, vous pouvez télécharger et consulter la [charte de partenariat « Consultant LUCIE »](#)

Coût

Hormis la formation « **Consultant LUCIE** » (ISO 26000 et référentiel LUCIE), le **partenariat est sans frais** pour les consultants volontaires. La formation peut être prise en charge totalement ou partiellement par votre organisme financeur de formation (FAFIEC, AGEFOS PME...).

Prérequis

- Vous êtes un **professionnel** du conseil, de l'accompagnement et de la formation.
- Vous consacrez au moins **50% de votre activité** au domaine du Développement Durable ou de la Responsabilité Sociétale.
- Vous avez déjà réalisé au moins **3 missions** significatives dans le domaine du DD ou de la Responsabilité Sociétale.

- ➔ Consultant Formé
- ➔ Consultant Partenaire
- ➔ Consultant Ambassadeur



> Engagements des Consultants LUCIE

- Suivre la **formation « Consultant LUCIE »**, dispensée par l'Agence LUCIE
- Signer et respecter la **Charte de partenariat « Consultant LUCIE »**

Tel : 01 42 65 47 87
Mail : contact@agence-lucie.com
Site web : www.labellucie.com

Label LUCIE
12 rue aux Ours
75003 Paris

Contact